

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024 À 18 HEURES 30

N° DEL2024_025 : CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU SÉPARATIF ET DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES AVALATS À SAINT-JUÉRY - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt quatre, le treize février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 13 février 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 6 février 2024.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur David DONNEZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-François ROCHEDREUX, Marie-Christine CABAL, Nathalie LACASSAGNE

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Jérôme CASIMIR, Bernard DELBRUEL, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Corinne FORTIN (pouvoir à Michel FRANQUES), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Pierre DOAT (pouvoir à Marie-Claire GEROMIN), Patrice DELHEURE (pouvoir à Marc VENZAL), Christine TAMBORINI (pouvoir à Thierry DUFOUR), Martine LASSERRE (pouvoir à David DONNEZ), Camille DEMAZURE (pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 FÉVRIER 2024

N° DEL2024_025 : CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU SÉPARATIF ET DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES AVALATS À SAINT-JUÉRY - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DU TARN

Pilote : Direction cycle de l'eau et prévention des risques

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le hameau des Avalats, situé sur le territoire de la commune de Saint-Juéry, fait l'objet de travaux de création d'un système d'assainissement. Ainsi, un réseau de collecte des eaux usées, de type séparatif, est en cours de réalisation (programme de travaux pluriannuel, sous maîtrise d'œuvre publique).

Dans ce contexte, la construction d'une station de traitement des eaux usées a nécessité de faire appel à une maîtrise d'œuvre privée (Setec Hydratec) afin de définir le programme d'opération, recruter une entreprise de travaux et suivre le chantier jusqu'à sa réception.

Le montant prévisionnel des travaux de création de la station de traitement des eaux usées des Avalats est de 600 000 € HT. Les travaux de création d'un réseau séparatif représentent un montant estimatif de 2 000 000 € HT.

La pose des réseaux séparatifs et la construction de la station de traitement ont fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Adour-Garonne, et devraient bénéficier à ce titre de 10 % de financement.

Entre temps, le projet est devenu éligible aux aides proposées par le département du Tarn, au cours de l'année 2023. Le taux d'aide maximal pour les communes dont la population est supérieure à 2 001 habitants est de 15 % pour la création d'une station de traitement des eaux usées, et de 10 % pour la création d'un réseau de collecte.

Il est à noter que les premières tranches de travaux de création du réseau ayant déjà été réalisées, celles-ci ne pourront pas bénéficier du soutien financier du Département.

Le nouveau plan de financement serait le suivant :

| Dépenses | Montant HT | Recettes | Montant HT | % |
|--------------------------------------|--------------------|--|--------------------|------|
| création du réseau séparatif | 2 000 000 € | Agence de l'eau | 200 000 € | 10 % |
| | | Département du Tarn (minorées car une partie des travaux est déjà engagée) | 160 000 € | 8 % |
| | | Communauté d'agglomération de l'Albigeois | 1 640 000 € | 82 % |
| Station de traitement des eaux usées | 600 000 € | Agence de l'eau | 60 000 € | 10 % |
| | | Département du Tarn | 90 000 € | 15 % |
| | | Communauté d'agglomération de l'Albigeois | 450 000 € | 75 % |
| Total | 2 600 000 € | | 2 600 000 € | |

Il est proposé au Conseil communautaire de solliciter le Département du Tarn pour le financement des travaux de création de la station de traitement des eaux usées des Avalats et du réseau de collecte de type séparatif.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 2022_067 du 12 avril 2022 approuvant le lancement et le plan de financement prévisionnel des travaux de réhabilitation de réseaux et de création d'une station de traitement des eaux usées au hameau des Avalats,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 23 janvier 2024,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

SOLLICITE une subvention auprès du Département du Tarn pour les travaux de création d'un réseau séparatif et d'une station de traitement des eaux usées pour le hameau des Avalats.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à procéder à la signature de tout acte afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour le déroulement de ces opérations.

Fait le 13 février 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

David DONNEZ